

Compte-rendu : Groupe de travail du 10 décembre 2020 Organisation territoriale de l'Etat

La DGAFP nous a réunis le 10 décembre 2020 en groupe de travail par visioconférence sur l'organisation territoriale de l'Etat.

Cette réunion avait 2 points à l'ordre du jour :

- 1- Présentation de l'état d'avancement de la constitution des SGC par la sous-direction de l'administration territoriale du ministère de l'intérieur (SDAT).
- 2- Intervention de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sur France Services.

La FGF-FO a, en propos liminaires, rappelé à la nouvelle directrice de la DGAFP sa demande d'informations sur le transfert de services de l'Etat à la nouvelle collectivité d'Alsace, une demande qui avait déjà été faite auprès de l'ancienne direction, alors que des textes sur le transfert de services de la DREAL et la DIR vont être présentés au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

La directrice s'est engagée à apporter des réponses lors de la prochaine réunion.

Nous avons rappelé également que les personnels concernés étaient en grande souffrance car ils doivent, d'une part faire face à la crise sanitaire et, d'autre part affronter une énième restructuration.

Ces personnels sont à bout, nous réaffirmons notre demande d'arrêt de ces réformes le temps de la crise sanitaire.

Nous avons exigé une cartographie des nouveaux SGC et des éléments nous permettant de visualiser les problèmes liés à la mise en œuvre des SGC, tel que par exemple des pré-positionnement des agents en fonction de leurs ministères d'affectation.

Nous avons aussi souhaité avoir un point sur le projet de loi 3D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration).

Sur le point n°1

La présentation minimaliste de la SDAT ne nous a pas rassurés et confirme notre demande de cartographie des SGC car, à ce jour, au vu des chiffres présentés sans les socles des effectifs, 84 % des agents des préfectures suivraient leurs missions alors que seulement 68 % des agents des DDI le ferait. Ce qui pose des questions dont nous n'avons pas eu de réponse !

Autre inquiétude sur ces regroupements à marche forcée, seulement 85 % des nouveaux SGC ont trouvés des directeurs pour les diriger alors que leur mise œuvre a lieu le 1^{er} janvier 2021 !

La FGF-FO a démontré une nouvelle fois que la présentation sur le regroupement des SGC n'est pas aussi idyllique que la présentation qui venait d'être faite au regard des retours qui nous parviennent de nos structures locales et des réunions des ICOS.

Beaucoup de difficultés persistent : ressources humaines, immobilier, déménagement pendant le confinement, action sociale etc...

La directrice de la DGAFP nous promet que les problèmes RH seront abordés spécifiquement lors d'un prochain GT/OTE.

Sur le point n°2

Le directeur de l'ANCT nous informe qu'il y aura un espace France Service par canton, qu'à ce jour 856 espaces sont ouverts et que l'objectif est de 2 500 pour 2022.

Ils ont déjà plusieurs opérateurs en service : MSA, Finances, Poste, Sécurité sociale, Intérieur.

La FGF-FO réaffirme que France Service et ses espaces ne remplaceront pas un véritable service public de proximité au regard des enjeux sociétaux. Cette mise en œuvre n'a jamais fait l'objet de concertation. De nombreuses questions demeurent sur la défense des fonctionnaires y exerçant notamment sur la santé au travail et les questions d'organisation de travail.

Quelle CHSCT et CT prennent en compte le périmètre de France Service par exemple ?

Comment sont examinées les situations des agents contractuels.

Ces questions n'ont pas pu être posées car l'intervenant avait des contraintes horaires !



PARIS, le 14 décembre 2020

